



La ville de Nangis

(Seine et Marne) - 8710 habitants - Située à 45 min de Paris

RECRUTE

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Poste à pourvoir dès que possible

Placé(e) sous l'autorité du Maire, de la Directrice du secrétariat générale et des projets stratégiques et du Chef de Service de la Police Municipale

Activités relatives au poste :

- Appliquer les directives du Maire en matière de surveillance de la voie publique et de verbalisation dans le cadre des prérogatives liées à l'assermentation,
- Veiller au respect et à l'exécution des arrêtés municipaux,
- Surveiller et sécuriser les voies et biens publics,
- Contrôler le stationnement et la circulation,
- Surveiller et sécuriser les jours des marchés,
- Surveiller et sécuriser les différentes manifestations et festivités publiques,
- Sécuriser et surveiller le stationnement aux abords des établissements scolaires et assurer des missions d'ilotage en binôme avec un agent de police municipale,
- Assister aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) en collaboration avec les agents de police municipale,
- Accueillir, informer et orienter les usagers au sein du poste de la Police Municipale et sur les voies publiques, en développant le dialogue de proximité,
- Constater et verbaliser les différentes infractions faites sur le territoire de la commune,
- Rédiger et diffuser des rapports d'activités, comptes rendus et procès-verbaux liés à l'activité,
- Assurer des patrouilles pédestres, véhiculées et en VTT
- Assurer ponctuellement un accueil physique et téléphonique
- Travail en uniforme.

Qualités requises :

- Intérêt pour la réglementation en matière de Police Municipale
- Sens du service public
- Respect de la déontologie, du devoir de réserve et de la hiérarchie
- Disponibilité
- Esprit d'équipe et maîtrise de soi
- Connaissance de l'outil informatique
- Permis B obligatoire
- Bonne moralité en vue d'un agrément judiciaire et d'une prestation de serment

Horaires et exigences particulières :

Planning variable en fonction des demandes de l'autorité territoriale ou de circonstances particulières.

Rémunération :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, CNAS, COS.

CONTACT :

Veillez adresser une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae à l'attention de Madame le Maire via recrutement@mairie-nangis.fr